

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Ville de Saint-Hyacinthe, tenue à la salle du Conseil de l'hôtel de ville, le lundi 2 mars 2026, à 18 h 30.

Résolution 26-121

Dépôt et adoption du premier projet de règlement numéro 350-145 modifiant le Règlement d'urbanisme numéro 350 en ce qui a trait à diverses dispositions

Il est proposé par André Charron
Appuyé par Sylvie Gosselin

Et résolu ce qui suit :

- De déposer et d'adopter le premier projet de règlement numéro 350-145 modifiant le *Règlement d'urbanisme numéro 350*, afin :
 - de modifier la grille de spécifications de la zone résidentielle 10038-H-18, par l'ajout d'une note particulière autorisant les cases de stationnement en façade pour les habitations bifamiliales jumelées de l'îlot délimité par les avenues de la Source et Germain-Guillemette ainsi que par la rue des Salines;
 - de modifier la grille de spécifications de la zone commerciale 10029-C-05, par l'ajout de l'usage « Service de consultation en administration et en gestion des affaires (CUBF 6392) » du groupe d'usage « Commerce III (Bureaux non structurants) »;
 - de modifier la grille de spécifications de la zone mixte 8054-M-09, par l'ajout de l'usage « Service de garde pour les animaux domestiques (CUBF 6261) » du groupe d'usages « Commerce V (Commerce de détail non structurant) »;
 - de modifier la *grille de spécifications* de la zone 2136-I-22, afin de retirer l'usage « Résidence XX (À caractère communautaire de plus de 24 chambres) », de modifier la note particulière 2, pour préciser que seuls les usages qui y sont énumérés sont autorisés, et de substituer la note particulière 3, autorisant les gymnases en lien avec une institution d'enseignement supérieure, pour autoriser, à la place, une maison d'étudiants et à titre accessoire, des logements pour une clientèle œuvrant pour une université, un collège d'enseignement ou un usage du groupe « Industrie IV (industries de hautes technologies) ».

L'assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement est fixée au 16 mars 2026, à 18 h 30, dans la Salle du Conseil de l'hôtel de ville de Saint Hyacinthe.

Adoptée à l'unanimité

Copie certifiée conforme,
le 3 mars 2026



.....
Greffière par intérim de la Ville